La commune aura-t-elle un port lors du passage du Tour ?



Dans un mois et demi, le Tour de France cycliste et la horde de médias l'accompagnant s'infiltreront dans les ruelles de la plage de Portbail, *via* le pont aux 13 arches et la digue-route bordant le port de plaisance. Une occasion exceptionnelle de vanter la commune et ses activités nautiques. Souhaitons que les travaux de désensablement du port et la remise à l'eau de l'ensemble des bateaux soient achevés avant le dimanche 3 juillet, car le Tour passera à marée basse.

10 000 m³ à évacuer

La progression du chantier laisse les observateurs dubitatifs. Plus de deux mois après le début des travaux, « **reste encore à peu près 10 000 m³ de sédiments à évacuer** », indique le maire, Guy Cholot, soit un tiers du volume annoncé initialement, mais « **sous-estimé** », comme le soulignait récemment le représentant de l'entreprise Marc, titulaire du marché.

Le 6 février, les représentants du conseil départemental annonçaient une remise à l'eau des bateaux « le 1 er mai ». Lors de la réunion publique du 19 avril, Jean Morin, conseiller départemental de La Haye-du-Puits et vice-président de Philippe Bas, reportait les remises à l'eau « courant juin ». Un nouveau report de la fin du chantier conforterait l'ironie des yachtmen locaux sur le nom de la commune : « Port-bail sans port. »

Depuis le mois d'août 2015, les plaisanciers trépignent et échafaudent des actions de sensibilisation, aujourd'hui encore, auprès des pouvoirs publics. Engagé sous la pression de leur comité de défense, ce chantier « ne ressemble à rien », disent-ils.

À l'exception de Jean Morin et de Guy Cholot, la communication sur le port s'avère extrêmement timide. « Il y aura plus de monde pour inaugurer la fin du chantier que durant les travaux », s'agace un plaisancier.

Lors du dernier conseil municipal, Guy Cholot s'est montré résolument optimiste. « C'est compliqué mais nous sommes dans les temps. Jean Morin a annoncé les remises à l'eau début juin. Ce sera sans doute avant », dit-il.

Une annonce laissant perplexe l'assemblée municipale. « Ce ne sera peut-être pas terminé mais les bateaux pourront y accéder », corrige le maire.

Parallèlement à l'évacuation des sédiments, deux nouveaux pontons sont en cours d'installation. Pour financer ces travaux, la SPL va emprunter « 1,7 M € au taux de 1,72 % sur une durée de 15 ans ». Le port doit être désenvasé tous les sept ans maximum.